

Séance plénière du CESER Nouvelle-Aquitaine
26 mai 2020

Des vacances pour tous en Nouvelle-Aquitaine

La garantie de la santé des populations devant rester la priorité, le brassage des populations au cours de la période estivale soulève quelques inquiétudes. L'équation est complexe... Le tourisme est en effet un secteur essentiel de l'économie régionale (16 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel, 9 % du PIB régional, 20 000 entreprises, 110 000 emplois salariés...).

Aussi, dans l'attente du contenu du plan de reprise des activités touristiques prévu par le Conseil régional, le CESER a souhaité apporter un éclairage complémentaire en proposant ses priorités de relance qui sont :

- L'accompagnement des entreprises sur les modalités de mise en œuvre des mesures sanitaires imposées.
- Une promotion de la destination Nouvelle-Aquitaine vers les néo-aquitains eux-mêmes, mais également vers les habitants des autres régions françaises. Les atouts de la région sont nombreux : la mer, la montagne, la campagne, le thermalisme, les patrimoines bâtis, culturels et naturel diffus sur l'ensemble des territoires... et une offre diversifiée permet de toucher tous les publics.
- Le tourisme social et solidaire joue un rôle déterminant et doit être résolument soutenu. Ce sont plus de 1 650 établissements, 13 000 ETP et des milliers de bénévoles, un chiffre d'affaire d'environ 1,1 milliard d'euros... Une majorité des structures étant situées dans des petites communes, le Tourisme Social et Solidaire joue un rôle important en matière d'aménagement du territoire et de maintien d'activités économiques en zone rurale. Le CESER soutien, dans ce cadre, la proposition de l'Union Nationale des Activités Touristiques (UNAT) de réorientation du Fonds Tourisme Social Investissement.

En termes d'impacts économiques et sociaux de cette crise, la situation des travailleurs saisonniers doit faire l'objet de toute l'attention. En raison d'abord de leurs conditions d'hébergement ; il conviendra que les logements soient décentes et en nombre suffisants, mais aussi qu'ils respectent les nouvelles normes sanitaires. Ensuite, ces emplois saisonniers sont souvent occupés par des étudiants. Nombre d'entre eux financent leurs études grâce aux « jobs d'été ». Si cette possibilité ne leur est plus offerte, certains seront contraints d'arrêter leurs études ou sombreront davantage dans la précarité.

La crise sanitaire engendre une crise économique qui va accroître de manière spectaculaire la précarité. La création annoncée par l'exécutif régional d'un chèque tourisme Nouvelle-Aquitaine pour les familles les plus modestes, à dépenser en région, est une piste intéressante. D'autres pistes de réflexion sont proposées : le développement de la transversalité entre les différentes composantes touristiques (hôtellerie, patrimoine, sites touristiques,...) pour de nouvelles pratiques et une solidarité ou encore le renforcement du tourisme à l'intérieur du territoire régional.

**CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL**

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80
Fax 05 56 99 21 67

SITE DE LIMOGES

27 Boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80
Fax 05 55 45 17 77

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77

Pour plus d'informations
contact@ceser-nouvelle-aquitaine.fr